**PROTOCOLE D’ENTENTE RÉGIONALE | SECONDAIRE EN SPECTACLE**

**2021-2022**

**ENTRE :**

**Nom de l’école :**

**Adresse :**

**Ville :**       **Code postal :**

**Téléphone :**

**Courriel :**

Ici représentée et agissant par :

**Nom et titre du représentant de la direction dans l’école :**

**Nom et titre du responsable du programme SES dans l’école :**

Dûment autorisés ainsi qu’ils le déclarent.

Ci-après appelée **« L’ÉCOLE ».**

# ET :

**LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE,** personne morale de droit privé légalement constituée en vertu de la partie III de *la Loi sur les compagnies* (L.R.Q., c. C-38), ayant son siège social au 2050, Girouard Ouest, Saint-Hyacinthe, QC, J2S 3A6, ici représentée par Mme Geneviève Leclerc, conseillère en loisir, dûment autorisée ainsi qu’elle le déclare.

Ci-après appelé **« LSM ».**

# ADHÉSION 2021-2022 ET COVID-19

* 1. En adhérant au programme, votre école devient automatiquement membre de la corporation Secondaire en spectacle, ci-après appelé « **SES** ». Pour bien comprendre le programme, vous devez prendre connaissance des contenus suivants, notamment le guide de référence de SES :

<https://www.secondaireenspectacle.qc.ca/tout-sur-le-programme-secondaire-en-spectacle>

* 1. Votre coordonnateur régional prendra contact avec vous prochainement pour officialiser les détails de l'entente (verbalement ou via un protocole requérant une signature).
	2. De plus, en adhérant au programme, votre école s'engage par le fait même à suivre et à appliquer systématiquement les mesures décrites dans le plan de relance des activités de Secondaire en spectacle pour l'édition 2021-2022. Nous vous invitons à prendre connaissance de ce plan et de ses mises à jour périodiques à l'adresse suivante : <https://covid.secondaireenspectacle.qc.ca>
	3. En cas de disparité entre les mesures proposées par la corporation Secondaire en spectacle et les directives de la santé publique, ces dernières prévalent en tout temps.

*Merci de participer à SES et ainsi contribuer à faire toute une scène pour les jeunes passionnés!*

# OFFRE DE SERVICE DE LSM

\*Loisir et Sport Montérégie ajustera son offre de service en fonction des différentes phases proposées dans le [plan de relance](https://covid.secondaireenspectacle.qc.ca) 2021-2022 de Secondaire en spectacle.

* 1. Faire la gestion du programme SES sur son territoire :
		+ Faire la promotion du programme;
		+ S’assurer du paiement de l’adhésion des écoles (facturation, comptabilité);
		+ S’assurer du respect des règlements et des valeurs du programme SES;
		+ Coordonner les Finales régionales (5 spectacles prévus pour 2021-2022**) \*Le nombre de finales régionales dépend du nombre d’écoles inscrites à l’édition en cour.**
		+ Organiser 5 finales régionales en fonction du plan de relance de la Corporation de Secondaire en spectacle et des différents scénarios préétablis;
		+ Encadrer et préparer la délégation régionale au Rendez-vous panquébécois (RVPQ) de SES.
	2. Représenter la région aux rencontres de coordination provinciale (rencontres virtuelles);
	3. Assurer les représentations régionales lorsque nécessaire (auprès des centres de services scolaire, partenaires, etc.);
	4. Offrir un soutien technique et professionnel en fonction des besoins et des demandes des écoles :
		+ Informer, supporter et encadrer les écoles membres;
		+ Soutenir les écoles dans le cadre de l’organisation de leur Finale locale par le biais d’outils ou de transferts de connaissances;
		+ Offrir un service adapté en fonction de la phase choisie par l’école en se basant sur le plan de relance de la Corporation ;
		+ Répondre aux demandes des nouvelles écoles au besoin, soit : encadrement du jury, allocution lors des Finales locales, remise de prix, assurer le respect des règlements et des valeurs du programme, etc.
	5. Préparer, animer et assurer les suivis des rencontres d’information (ordres du jour, convocations, animation, comptes rendus, suivis, etc.);
	6. Présenter le guide et les outils promotionnels déjà existants, créer et offrir de nouveaux outils ou documents si nécessaire, et diffuser les différents formulaires à compléter;
	7. Alimenter et faire la mise à jour des informations du site Internet de Loisir et Sport Montérégie;
	8. Se doter d’un positionnement auprès des différentes instances décisionnelles (Corporation Secondaire en spectacle, centre de services scolaire, etc.);
	9. Élaborer un plan de visibilité nécessaire au processus de recherche de partenaires pour les Finales régionales;
	10. Rédiger les bilans des événements pour l’organisation régionale et provinciale;
	11. Coordonner les Finales régionales sur son territoire :
		+ Préparer différents scénarios en lien avec le plan de relance 2021-2022 de Secondaire en spectacle afin d’organiser des finales régionales qui concordent avec les mesures de distanciation sociale et des mesures sanitaires;
		+ Préparer, mettre à jour et rendre disponible un cahier des charges pour les milieux hôtes des Finales régionales;
		+ Élaborer et signer un protocole d’entente avec les milieux hôtes;
		+ Voir à une bonne organisation des événements :
			- Mettre sur pied et coordonner des comités organisateurs et encadrer l’organisation des événements;
			- S’assurer de la qualité professionnelle des événements aux niveaux organisationnels et technique;
			- Établir un horaire de chacune des journées (montage, générales, formations, spectacle, etc.);
			- S’assurer, auprès de l’intervenant responsable dans l’école, que les locaux nécessaires sont réservés et que les différents besoins mentionnés dans le cahier des charges sont respectés;
			- Convoquer et animer, avant l’événement, 2 rencontres du comité organisateur pour chacun d’eux;
			- Faire un suivi sur la réception des documents envoyés par les écoles;
			- S’assurer qu’il y ait un service de captation vidéo et de photographie pour chacun des spectacles;
			- Engager des professionnels en technique de son et éclairage si nécessaire;
			- Voir à la location de matériel technique supplémentaire en fonction des devis techniques;
			- Voir à la composition, la formation et l’encadrement d’un jury;
			- Voir à la conception des programmes de la soirée, des billets de spectacle et autres documents nécessaires pour chacune des Finales régionales;
			- Etc.
		+ Développer les ententes de partenariat avec les différents organismes de la région (commandite de matériel technique et de repas, etc.);
		+ Assurer les relations avec les médias.
	12. Coordonner la délégation montérégienne au Rendez-vous panquébécois (RVPQ) :
		+ Voir à la confection et la diffusion des guides d’information remis aux participants, aux parents et aux accompagnateurs;
		+ Définir un signe distinctif pour la délégation de la Montérégie (ex. : t-shirt) et faire les démarches auprès de la compagnie concernant la commande;
		+ Organiser et animer une rencontre pré départ avec tous les participants de la Montérégie;
		+ Organiser et animer une rencontre téléphonique avec les adultes accompagnateurs des participants afin de s’assurer du bon fonctionnement et de la sécurité des participants lors de l’événement;
		+ Voir aux relations avec les médias;
		+ Inscrire tous les participants de la Montérégie dans le système prévu par l’organisation du RVPQ;
		+ Transmettre les documents et le matériel dans les délais requis;
		+ Organiser et coordonner le transport vers le RVPQ;
		+ Encadrer la délégation montérégienne lors de l’événement.

# FRAIS D’ADHÉSION AU PROGRAMME

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nombre d’élèves** | **Tarif membre[[1]](#footnote-1)** | **Tarif non membre** |
| Moins de 300 élèves | 300 $ + taxes | 600 $ + taxes |
| 301 à 500 élèves | 350 $ + taxes | 600 $ + taxes |
| 501 à 700 élèves | 400 $ + taxes | 600 $ + taxes |
| 701 à 900 élèves | 450 $ + taxes | 600 $ + taxes |

# AIDE-MÉMOIRE ET DATES IMPORTANTES

* 1. 4 octobre 2021

|  |
| --- |
| [ ]  Rencontres de début d’année lors de la journée scolaire (virtuelle) |

* 1. Pour le 26 novembre 2021

|  |
| --- |
| Compléter et retourner par courriel à gleclerc@loisir.qc.ca :[ ]  Le **Protocole d’entente régional 2021-2022**  |

* 1. 17 décembre 2021

|  |
| --- |
| [ ]  **Payer les frais d’adhésion de 350 $ à 500 $ + taxes applicables selon la charte des coûts** (600 $ + taxes applicables pour les écoles qui ne sont pas membre de LSM). [ ]  **Payer les frais reliés à l’achat du matériel promotionnel.** |

* 1. Février 2022

|  |
| --- |
| [ ]  Annonce par Loisir et Sport Montérégie de la répartition des représentations des écoles par soir de spectacle.[ ] Rencontres d’information sur les Finales régionales pour les écoles membres (rencontre virtuelle). Date à déterminer.  |

* 1. Pour le 25 février 2022 (Date limite pour tenir une Finale locale dans votre école)

|  |
| --- |
| **Compléter l’inscription des participants et procéder à la remise de documents** en ligne sur l’Espace organisateurs de Secondaire en spectacle. [ ]  **Compléter l’inscription des participants à la Finale régionale** [ ]  **Devis technique** *: À remplir en ligne sur l’Espace organisateurs (informations importantes pour le RVPQ 2022)*[ ]  **Trames sonores** *: joindre la version* ***MP3*** *à l’inscription en ligne de l’Espace organisateurs (informations importantes pour le RVPQ 2022)*[ ]  **Inscription de votre équipe d’animation sur l’Espace organisateur et envoyer les vidéos de vos animateurs par Wetransfer à** **gleclerc@loisir.qc.ca** [ ]  **Inscription des jeunes journalistes, jeunes techniciens et jeunes organisateurs, etc.**[ ]  **Inscription des jeunes pour le camp chanson de Petite-Vallée *:****(envoyer par courriel formulaire d’inscription, lettre d’appui et lettre de motivation* |

* 1. Pour le 4 avril 2022 (date limite pour la remise des rapports des finales locales)

|  |
| --- |
| [ ]  Remplir sur l’Espaces Organisateurs «MON RAPPORT»  |

* 1. Dates des Finales régionales : 25-26 mars, 1er , 2 et 8 avril 2022

|  |
| --- |
| **Les Finales régionales auront lieu sous forme de « phase #3 » c’est-à-dire « Activités en formule restreinte »** (***informations en date du 2 septembre 2021, sujette à changement selon l’évolution de la situation)***La phase 3 est en vigueur dans le cas d’un déconfinement partiel lors duquel un public restreint est admis en salle de spectacle. |

* 1. Mai 2022

|  |
| --- |
| [ ]  Rencontre pré départ pour les participants au Rendez-vous panquébécois de Secondaire en spectacle : ***date et lieu à déterminer***[ ]  Rendez-vous panquébécois de Secondaire en spectacle ***à Laval du 26 au 29 mai 2022*** |

# BILLETS POUR LES FINALES RÉGIONALES

La vente de billets pour les Finales régionales est administrée par Loisir et Sport Montérégie; plus d’informations à venir.

# RESPONSABILITÉS DE L’ÉCOLE

* 1. En adhérant à Secondaire en spectacle, l’école s’engage à :
* Prendre connaissance, respecter et connaître les **règlements** et les **valeurs** de Secondaire en spectacle;
* Promouvoir et **informer** les étudiants des valeurs, **des règlements** et du code d’éthique de Secondaire en spectacle;
* Payer les frais d’adhésion de 350 $ à 500 $ plus taxes, selon la charte des coûts (non-membres de LSM : 600 $ + taxes);
* Participer aux rencontres d’information virtuelles organisées par Loisir et Sport Montérégie (octobre 2021 et février 2022).
	1. Finale locale
* **Transmettre, avant le 25 mars 2022, à Loisir et Sport Montérégie (LSM), le formulaire d’adhésion incluant les informations relatives à votre Finale locale;**

* Assurer la promotion et la réalisation du programme dans son milieu selon les valeurs du programme;
* Coordonner la réalisation de Secondaire en spectacle à son école, en respectant les objectifs du programme, et ce, en collaboration avec les partenaires du milieu;
* Assumer l’entière responsabilité de toutes les implications financières et civiles relatives à la coordination du programme dans son école;
* Évaluer l’atteinte des objectifs du programme dans son école et apporter les ajustements requis;
* Réaliser, avant le 25 mars 2022, une Finale locale virtuelle en respectant les modalités établies dans le guide de référence;
* Faire la promotion de la Finale régionale en insérant la publicité de l’événement dans le programme de soirée s’il y a lieu.
	1. Finale régionale
* Compléter, avant le 25 mars 2022, l’inscription en ligne incluant tous les documents nécessaires à l’inscription des participants à la Finale régionale de Secondaire en spectacle;
* Collaborer avec le comité organisateur pour le bien-être des participants et le bon déroulement de la Finale régionale.
	1. Rendez-vous panquébécois (RVPQ) 2022 à Laval, du 26 au 29 mai 2022
* Faire la promotion du RVPQ auprès des participants de la Finale locale;
* Dans le cas où les élèves de votre école sont lauréats de la Finale régionale, nommer un accompagnateur qui aura comme mandat d’encadrer les participants de votre établissement au RVPQ et d’assister à la rencontre prédépart du RVPQ;
* Acquitter les frais de 110 $ + taxes reliées à la participation des lauréats et accompagnateurs au RVPQ 2022**. Sachez que le montant sera à valider en fonction du scénario offert pour le RVPQ 2022.**

**[PAGE DE SIGNATURES]**

**EN FOI DE QUOI**, les parties ont signé le présent document, aux dates indiquées ci-dessous :

**Pour le responsable du dossier dans l’école Pour la direction de l’école**

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

 Prénom et nom (en lettres moulées) Prénom et nom (en lettres moulées)

 Signature Signature

Date : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date. Date : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

**Pour Loisir et Sport Montérégie**

 Geneviève Leclerc

 Prénom et nom (en lettres moulées) / **conseillère en loisir**



 Signature / conseillère en loisir

Date : Le 7 septembre 2021

**Retourner ce protocole** dûment complété et signé **avant le 26 novembre 2021 à :**

**A/S Geneviève Leclerc au** **gleclerc@loisir.qc.ca**

1. ***N.B. : Afin de bénéficier d’un tarif avantageux pour le programme de Secondaire en Spectacle, nous invitons les écoles secondaires à devenir membre de Loisir et Sport Montérégie.*** [↑](#footnote-ref-1)